



Programme Opérationnel de Coopération Territoriale Espagne-France-Andorre 2007-2013

FICHE DESCRIPTIVE DU PROJET

Numéro du projet et Acronyme: EFA176/11 - ESPALET

1. Présentation synthétique

1.1 Identification du projet

Numéro du projet et Acronyme
EFA176/11 - ESPALET

Titre du projet
Espacio Portalet, Centro de Cooperación e Integración Transfronteriza. Espace Pourtalet, Centre de coopération et d'intégration transfrontalière

Axe prioritaire
Améliorer la qualité de vie des populations à travers des stratégies communes de structuration territoriale et de développement durable

Thématique
Structuration territoriale en matière de services d'intérêt général, de culture, de santé, d'éducation, d'inclusion sociale et d'égalité des chances

Date de démarrage	Date d'achèvement	Durée(mois)
01/10/2011	31/12/2013	27

Coût total en euros
1.312.376,25€

Aide Feder
853.044,56€

1.2 Partenaires participants

Partenaire	Localisation du siège	Coût total	Aide Feder demandée (en euros)
JDF: AECT Espacio Portalet	Aragón	1.312.376,25	853.044,56

Contenu du projet

- **Résumé : synthèse du contenu du projet**

Le projet s'inscrit dans le cadre de la création du Groupement Européen de Coopération Territoriale «Espace Pourtalet» développé conjointement par le Département des Pyrénées-Atlantiques et le Gouvernement d'Aragon. Il prétend trouver des solutions au besoin actuel de dynamisation en faveur du développement économique et social requis pour conforter la population de la zone, en générant des opportunités de travail et développement personnel et professionnel.

Il est proposé la mise en place d'un Espace de Gestion Conjointe, basé sur la mise en valeur et la récupération de l'ancien bâtiment de douane entre les deux pays pour le transformer en un centre de dynamisation transfrontalière qui sera complétée par un nouveau bâtiment multifonctionnel annexe destiné à des utilisations de caractère socio-culturel et de prestation de services.

Pour réaliser l'activité dynamisante sera créé une Unité Transfrontalière de Dynamisation Socio-économique au sein du GECT en assurant la pérennisation.

- **Liste des actions**

0 - Préparation du projet

1 - GT.1-Coordination et Gestion du Project

2 - GT.2-Création d'un Espace Commun pour la Dynamisation Socioéconomique Transfrontalière "Espace Pourtalet"

3 - GT.3- Unité Transfrontalière de Dynamisation Socioéconomique " Pourtalet Dynamique"

4 - GT.4- Communication

5 - GT.5- Durabilité et Gestion

6 - GT.6- Évaluation et Suivi

1.4 Informations complémentaires

<p>Éventuels liens avec d'autres objectifs opérationnels en plus de celui choisi</p> <p>Le projet d'un point de vue général, a des répercussions sur le second objectif opérationnel de l'axe 1 : emploi: rapprocher les administrations, opérateurs des services et organisations socioprofessionnelles des deux côtés de la frontière bien que, le projet ne dispose pas du caractère technologique et de promotion de la Recherche et du Développement que promeut l'axe 1. Cette répercussion intervient dans le projet au travers du rapprochement des administrations entre elles ainsi que les opérateurs de services et les agents socioprofessionnels des deux côtés de la frontière, en renforçant et en assurant la coopération entre les organismes de l'administration publique régionale et locale et les agents économiques, sociaux et culturels des deux versants frontaliers ; en favorisant le travail de collaboration ; en participant en réseau ; en promouvant la mobilité professionnelle et les échanges transfrontaliers, tout en faisant des recherches et en avançant sur de nouvelles possibilités de coopération transfrontalière qui favorisent le développement économique de la zone par la mise en marche du Groupement Européen de Coopération Territoriale «Espace Pourtalet»</p>
<p>Thème prioritaire</p> <p>80 Promotion de partenariats, de pactes et d'initiatives par la mise en réseau des acteurs concernés</p>
<p>Type de projet</p> <p>1 Investissement</p>
<p>Le cas échéant, date depuis laquelle on été engagés des coûts de préparation pour ce projet</p> <p>01/01/2011</p>

2. Projet détaillé

2.1 Territoire d'intervention du projet

France	Espagne
Pyrénées-Atlantiques	Huesca

2.2 Problématique dans laquelle s'inscrit le projet. Analyse de la situation à laquelle répond le projet Expliquer le contexte transfrontalier dans lequel il est mis en œuvre:

L'Espace Pourtalet se développe autour de la voie de communication transfrontalière qui traverse le col du Pourtalet, connexion primordiale entre les deux pays dans une zone de haute montagne, difficile d'accès, située à la frontière de l'Aragon (Espagne) et des Pyrénées-Atlantiques (France), reliant les vallées de Tena (Huesca) et d'Ossau (Béarn).

Sa situation géographique et la difficulté d'accès une grande partie de l'année le caractérise comme une zone aux possibilités limitées de développement et de diversification économique, les activités qui s'y rattachent étant le tourisme naturel, culturel et patrimonial et le ski.

Le territoire demande actuellement une importante dynamisation en matière de développement économique et social requis pour conforter la population en fournissant des opportunités de travail et développement personnel et professionnel sur cette zone.

Jusqu'à présent, afin de pallier à cette situation, des actions individuelles ou des expériences ponctuelles de coopération ont été réalisées de part et d'autre de la frontière, permettant d'obtenir une amélioration partielle dans les communications et les échanges d'où la nécessité de mener à bien une véritable activité conjointe entre ces deux territoires.

En ce sens, le Gouvernement d'Aragon et le Département des Pyrénées Atlantiques ont décidé de renforcer ces relations d'échange en créant un Groupement Européen de Coopération Territoriale. Cette structure commune et unique facilitera les expériences transfrontalières dans ce territoire et apportera les instruments nécessaires pour renforcer la coopération entre agents économiques et sociaux, en pariant clairement pour le développement de la coopération transfrontalière à long terme.

Ce Groupement Européen de Coopération Territoriale, créé dans le cadre de l'UE, est défini comme une structure de gestion partagée de projets opérationnels. Il a pour but la recherche de solutions conjointes et la promotion d'initiatives qui favorisent l'activité dans la zone et l'optimisation de l'exploitation des infrastructures nécessaires pour garantir de manière durable le développement endogène. Pour atteindre cet objectif, il est indispensable d'agir de manière conjointe des deux côtés de la frontière, soulignant cette vision intégratrice de la frontière comme une occasion de génération d'activité, et par conséquent d'emploi, qui n'a pas été exploitée comme telle jusqu'à ce jour.

2.3 Objectifs et résultats attendus du projet Exposer les objectifs et résultats du projet, ainsi que la façon dont ils seront à même d'améliorer la situation de l'espace transfrontalier concerné:

- Dynamiser la coopération entre les organismes sociaux, économiques et culturels existants des deux côtés de la frontière dans le but de favoriser la création de nouvelles initiatives entrepreneuriales génératrices d'emploi, de développement et de diversification économique.
- Rapprocher les administrations et les agents sociaux des deux côtés de la frontière à travers l'appui à la création de réseaux de collaboration.
- Récupérer et mettre en valeur des infrastructures existantes (ancienne douane) et obsolètes en optimisant son utilisation conjointe.
- Créer un nouvel espace multifonctionnel qui permette la réalisation d'activités et événements servant de vitrine au développement d'activités sur le territoire et à la génération de réseaux de coopération.
- Être le centre de référence du territoire en matière de dynamisation et développement économique, social et culturel des deux côtés de la frontière.
- Assurer une voie de communication stable et efficace entre les territoires concernés garantissant la réussite de tous les objectifs précédemment cités.

2.4 Brève description du contenu du projet et de ses activités Le cas échéant, joindre également une annexe dans la partie 'autres documents': projet technique ou description qui dépasserait la limite de 6000 caractères (espaces inclus):

Avec le GECT «Espace Pourtalet», il s'agit de créer un espace transfrontalier de collaboration qui veut être l'axe dynamique de la coopération des deux côtés de la frontière pour favoriser le développement et la diversité de l'activité socio-économique et culturelle de la zone d'influence. Ce GECT sera chargée de la gestion et mise en œuvre de ce projet, représentant le département des Pyrénées Atlantiques et le Gouvernement d'Aragon.

Actions prévues:

A1. Activités de préparation préalables à la demande de subvention et des activités inhérentes à la gestion du projet.

A2. Mise en valeur d'un bâtiment abandonné par sa réhabilitation et aménagement pour l'utiliser comme futur siège du centre de dynamisation au delà de la construction d'un nouvel espace multifonctionnel complémentaire pour le développement de multiples activités.

- A.2.1. Récupération d'un espace emblématique: l'ancien passage frontalier du Pourtalet, situé à la frontière des deux pays, pour la dynamisation socio-économique transfrontalière «Espace Pourtalet». Restauration et mise en valeur de l'ancienne douane pour son utilisation comme Centre de dynamisation transfrontalière, pour un usage public. La réouverture sera perçue comme un symbole d'union et coopération entre les deux côtés de la frontière. Cet espace disposera de différentes dépendances qui permettront la réalisation d'activités de dynamisation de la coopération transfrontalière, la génération de projets et d'actions favorisant la cohésion économique et sociale avec une perspective de développement durable.

- A.2.2. Création de «l'Espace Pourtalet». L'ancien bâtiment des douanes dispose d'une surface approximative de 300m², excessivement réduit pour accueillir des événements et activités pour un nombre important de visiteurs. Il est proposé la construction, sur la base de critères de multifonctionnalité, d'un centre multi-usages capable de loger des activités à forte participation citoyenne dans le but de pouvoir offrir différents services de territoire tout au long de l'année.

- A.2.3. Il est aussi important d'effectuer un Plan de Gestion et d'Optimisation des ces bâtiments dans le but de garantir leur multifonctionnalité tout au long de l'année et accomplir si possible, en même temps, des fonctions garantissant la coopération entre les deux territoires.

Cet espace sera amorti tout au long de l'année puisque l'hiver il répondra à une des actions importantes du GECT: la viabilité de l'axe Biescas Laruns. Ce centre servira de siège pour la coordination des équipes de viabilité en hiver. L'été, le logement servira d'auberge sur le chemin de Saint Jacques et le centre deviendra un véritable lieu culturel et touristique pour tous les acteurs de l'espace transfrontalier.

A.3.L'action 3 est très importante, par ses objectifs et sa philosophie.

Pour gérer «l'Espace Pourtalet», on propose de créer l'Unité Transfrontalière de Dynamisation Socio-économique «Pourtalet Dynamique», intégrée dans le GECT. Les institutions des deux côtés de la frontière assureront ainsi la viabilité et la pérennisation de l'activité du Centre de Dynamisation.

Cette Unité sera constituée de personnel spécialisé en matière de coopération, développement et d'aménagement du territoire pour diversifier l'activité économique, ce pourquoi la première réalisation du projet sera de définir un Plan de Travail et de mise en œuvre de l'Unité.

On réalisera un diagnostic et une analyse du marché du travail et de développement entrepreneurial de la zone frontalière afin d'identifier les opportunités de dynamisation entrepreneurial et de création d'emploi par la coopération transfrontalière, comme une opportunité de développement d'activités.

Une fois la stratégie identifiée, la phase de réalisation d'activités sera mise en œuvre et visera à informer et soutenir les agents économiques et sociaux, pour les aider à profiter des possibilités de la coopération transfrontalière.

Ainsi, «l'Espace Pourtalet» prétend devenir une vitrine territoriale des bonnes pratiques et initiatives innovantes sur ce territoire à travers la réalisation d'activités:

Journées spécialisées sur la coopération territoriale.

Visites d'initiatives pilotes dans le cadre de la coopération.

Première édition d'un événement (périodique) pour le développement et promotion de produits et services locaux.

Réalisation d'ateliers spécifiques de dynamisation et mise en valeur de produits et services endogènes.

Exposition de clôture du projet et inauguration «de l'Espace Pourtalet», sur les bonnes pratiques et la mise en valeur d'infrastructures à caractère frontalier.

A.4. Planification et concrétisation des systèmes qui assurent la bonne gestion des infrastructures et réseaux créés, une fois le projet terminé. Un protocole complet de gestion partagée «de l'Espace Pourtalet» sera défini. Il s'agit d'une activité pionnière car ce sera la première fois qu'une infrastructure commune va être gérée de manière conjointe des deux côtés de la frontière. La majorité des Groupements Transnationaux coopèrent au niveau de la planification et de la gestion de projets mais on ne connaît aucun autre cas qui concerne la gestion opérationnelle d'une infrastructure partagée.

A.5. Actions de communication, développement d'une image corporative pour «l'Espace Pourtalet» dans le but de lui donner une identité corporative propre et répercussion de communication en général. Sera développé un Plan de Communication Global du projet.

A.6. Suivi interne continu de la bonne exécution du projet afin de détecter rapidement les possibles difficultés existantes, et une évaluation externe qui veillera de façon objective à la bonne exécution et les méthodologies employées pour la réalisation des objectifs fixés.

2.5 Fiches actions

N°	0	Description	Préparation du projet	Coût	9.400,00
Partenaires participants					
- AECT Espacio Portalet					
Description (présenter les activités de l'action, ainsi que les principales étapes de son développement)					
Comme phase préalable au début du projet il faut souligner le travail conjoint effectué par les partenaires participants appuyés par une assistance technique spécialisée.					
La méthodologie suivie a consisté en la réalisation de multiples réunions bilatérales depuis 2008 entre les partenaires initiateurs du projet dans le but de trouver des solutions à la problématique transfrontalière de cette zone, en pariant, de manière déterminé à la mise en oeuvre d'une vraie collaboration soutenue tant sur le plan des actions à entreprendre, que sur le plan budgétaire, politique et technique.					
Résultats attendus :					
- Origine du projet - Rédaction du projet - Démarche pour les demandes de subvention					
Ressources Humaines		Internes		Spécifiques au projet	
Nombre de personnes impliquées pour cette action		1		1	
Principales qualifications apportées pour cette action		Gestion des Projets Gestion Financière		Coordination de projets Dynamisation d'activités	
Temps dédié à l'action par ces personnes		0,20		0,20	
Prestations de services					
Développement de l'idée de projet et démarche de demande de subvention appuyés par une assistance technique spécialisée pour soutien à la réalisation de ces activités, avec un budget de 14.500 pour couvrir cette démarche et les possibles ajustements et reformulations du projet.					
Moyens matériels à acquérir					
Pas applicable.					
Infrastructures					
Pas applicable.					
Recettes prévues					
Pas applicable.					
Indicateurs transversaux					
Développement conjoint					
Mise en oeuvre conjointe					
Dotation conjointe en effectif					
Financement conjoint					
Indicateurs de résultat.	Unité.	Total	FR	ES	AND
N° demandes transformés	N° tramitaciones	1,00	0,50	0,50	0,00
Indicateurs de réalisation.	Unité.	Total	FR	ES	AND
N° idées du projet	N° idées	2,00	1,00	1,00	0,00

N°	1	Description	GT.1-Coordination et Gestion du Project	Coût	23.900,00
Partenaires participants					
- AECT Espacio Portalet					
Description(présenter les activités de l'action, ainsi que les principales étapes de son développement)					
<p>Le premier point à souligner quant aux actions de ce projet est que quand nous parlons des partenaires nous nous référons au Département des Pyrénées Atlantiques et au Gouvernement d'Aragon, mais il est important de rappeler que les deux institutions seront représentées par le Groupement Européen de Coopération Territoriale lui-même, crée par les deux partenaires pour la gestion conjointe du projet « de l'Espace Pourtalet ».</p> <p>Afin d'assurer l'égalité et la coresponsabilité des deux parties de la frontière dans la coordination de ce projet ,un système de fonctionnement interne sera crée pour en assurer sa bonne gestion qui servira de point de rencontre entre les différents agents des domaines économique, social et politique de l'espace d'influence identifié. D'un commun accord, les membres du partenariat mutualiseront leurs ressources (financières, technologiques, matérielles, humaines, méthodologiques, etc.) et apporteront tout leur savoir faire pour garantir l'accomplissement optimal de tous les objectifs du projet. Les structures de coordination prévues sont les suivantes : un Comité de Direction et un Comité Technique.</p> <p>Le Comité de Direction sera intégré par des représentants de chaque institution et sera le responsable pour mener à bien le contrôle de l'exécution du projet. Il sera chargé de la résolution des possibles conflits qui peuvent exister lors du développement des activités du projet. Il se réunira périodiquement, avec un minimum de trois réunions sur la période projet (début, intermédiaire et final au projet).</p> <p>La méthodologie de travail et les possibles systèmes de prise de décisions face aux conflits éventuels seront définis et assumés dans la première réunion effectuée à l'occasion de la mise en oeuvre du projet.</p> <p>Le Comité Technique, pour sa part, sera intégré par des techniciens experts désignés pour le projet global. Avec la collaboration du comité de direction, ils seront les responsables de l'exécution opérationnelle du projet. Ses membres seront en contact de manière continue avec le Comité de Direction et pourront décider de la création de comités thématiques dès lors qu'ils le considèreront nécessaires.</p> <p>Les principales tâches à mettre en uvre pour assurer la gestion adéquate du projet seront les suivantes:</p> <p>T.1.1. Réunion de lancement (kick off meeting) et mise en marche de structures de coordination et gestion Durant le mois 1 d'exécution du projet, aura lieu la réunion de lancement entre les partenaires, où sera revue les fonctionnements internes et individuels dans le projet ainsi que le calendrier de travail. A cette même réunion, seront élus les membres des structures de coordination et de gestion du projet précédemment indiquées.</p> <p>T.1.2. Coordination Technique Il sagit dassurer la gestion quotidienne du projet et l'établissement d'un lien d'union continue entre les membres du Comité Technique et le Comité de Direction.</p> <p>La priorité de cette tâche se fera par la planification, l'exécution et le contrôle des évolutions techniques et des contenus de chaque activité, en facilitant l'intégration de résultats et la gestion d'incidences et difficultés dans latteinte des objectifs du Projet.</p>					

De manière plus détaillée les activités pour cette gestion sont :

Organisation des réunions de travail du projet: élaboration de l'Agenda, préparation des documents à utiliser, coordination de la contribution des partenaires, conception des interventions, élaboration des comptes-rendus, etc.

Définition de la méthodologie qui sera appliquée au sein de chaque action pour faciliter la coordination entre les partenaires.

Contrôle de la réalisation des objectifs : Pour cela, il est recommandé d'établir des voies de communication entre les partenaires, garantissant que la mise en uvre du projet sera développée conformément à ce qui a été planifié. Pourront être mis en uvre des réajustements en conséquence.

T.1.3. Coordination administrative et financière.

Les tâches suivantes seront assumées:

Garantir la disponibilité d'une comptabilité spécifique pour le projet.

Réunir les certifications de dépenses et faire des demandes de paiement.

Organiser et coordonner dès le début les documents de justification des frais effectués.

Le coordonnateur se chargera spécifiquement de la supervision financière du projet

Résultats attendus :

- Correcte gestion du projet
- Coordination des actions et activités
- Résolution des problèmes et difficultés apparus dans le développement du projet
- Réussite des objectifs prévus

Ressources Humaines	Internes	Spécifiques au projet
Nombre de personnes impliquées pour cette action	2	-
Principales qualifications apportées pour cette action	Gestion de projets Gestion financière	-
Temps dédié à l'action par ces personnes	0,40	-

Prestations de services

Pas applicable.

Moyens matériels à acquérir

Acquisition de mobilier nécessaire pour la mise en place du bureau du projet, budget de 10.000
 Consommables pour la gestion journalière du bureau à hauteur de 5.000 et une prévision budgétaire pour frais de voyage du coordinateur à hauteur de 1.800
 Il est établi aussi un budget pour frais généraux propres du bureau pour une estimation de 5.000

Infrastructures

Pas applicable.

Recettes prévues

Pas applicable.

Indicateurs transversaux

Financement conjoint

Mise en oeuvre conjointe

Développement conjoint

Dotation conjointe en effectif

Indicateurs de résultat.	Unité.	Total	FR	ES	AND
Certification de dépenses	% Certificado	100,00	50,00	50,00	0,00
Indicateurs de réalisation.	Unité.	Total	FR	ES	AND

FICHE DESCRIPTIVE DU PROJET

N° de réunions	N° de Reuniones	6,00	3,00	3,00	0,00
----------------	-----------------	------	------	------	------

N°	2	Description	GT.2-Création d'un Espace Commun pour la Dynamisation Socioéconomique Transfrontalière "Espace Pourtalet"	Coût	1.150.000,00
Partenaires participants					
- AECT Espacio Portalet					
Description(présenter les activités de l'action, ainsi que les principales étapes de son développement)					
<p>Le projet a été planifié selon trois années. Une première étape où, les efforts se centreront sur la réhabilitation du bâtiment obsolète et abandonné de l'ancienne douane. Elle sera complétée par la construction d'un nouveau bâtiment multifonctionnel. Dans une seconde partie du projet sera travaillée l'utilisation de cet ensemble à optimiser comme un point de rencontre de dynamisation territoriale, répondant aux besoins de prestation de services.</p> <p>Par conséquent, cette action 2 se centrera sur la démarche et l'exécution de l'uvre civile nécessaire pour obtenir ces espaces.</p> <p>De cette manière, sont différenciées les deux actions de caractère plus opérationnel d'investissement physiques d'une troisième action complémentaire visant à la planification stratégique des activités à mettre en place dans les deux espaces.</p> <p>T.2.1. Récupération d'un espace situé physiquement entre les deux pays, pour la dynamisation socio-économique transfrontalière «Espace Pourtalet», activité centrée sur la réhabilitation et la mise en valeur de l'ancienne douane pour son utilisation comme Centre de dynamisation transfrontalière.</p> <p>Pour l'exécution des travaux de récupération proposés, le GECT "Espace Pourtalet" deviendra le propriétaire de ce bâtiment dès les premiers mois du projet, ce qui permettra d'accélérer l'exécution des travaux.</p> <p>Comme il a déjà été précédemment évoqué, cette activité prétend récupérer un bâtiment fermé et abandonné pour un usage public, symbole d'union et exemple de coopération entre les deux côtés de la frontière. Dans cet espace il existera différentes dépendances qui permettront la réalisation d'activités en rapport avec la dynamisation de la coopération transfrontalière et la génération de projets et d'actions favorisant la cohésion économique et sociale avec en permanence une perspective de développement durable.</p> <p>Par ce projet, en lien avec l'activité continue de collaboration transfrontalière effectuée par le GECT, ces dépendances seront disponibles pour des activités complémentaires comme centre de rencontre entre chercheurs, hébergement liée au passage du Chemin de Saint Jacques de Compostelle et comme centre de rencontre pour des activités de caractère transversal toujours dans l'optique d'échanges culturels et d'expériences transfrontalières ainsi que de création de contacts ou réseaux favorisant la diversité économique, culturelle et sociale de la zone.</p> <p>T.2.2 Création «de l'Espace Pourtalet». Pour résoudre le manque d'espace du bâtiment emblématique de la douane, est proposé la construction d'un nouveau bâtiment à caractère multifonctionnel conçu et doté de services nécessaires pour couvrir tout type d'activités à caractère culturel, social et économique qui peuvent aider à diversifier et à développer l'activité économique générale de la zone.</p> <p>De cette manière, ce nouveau bâtiment sera capable de couvrir les besoins d'espace que exige le projet en apportant 400 m2 de plus distribués en grands espaces qui permettront à l'avenir la réalisation de rencontres, journées, foires et activités culturelles et de loisirs, en considérant, ayant comme condition nécessaire une utilisation à caractère transfrontalier sous tendue au travers des activités développées par le GECT. Ce centre multifonctionnel sera construit à côté du bâtiment de l'ancienne douane en territoire national espagnol.</p>					

T.2.3. Pour la bonne exécution de cette action, nous soulignons aussi l'importance d'effectuer un Plan de Gestion et Optimisation des infrastructures réhabilitées dans le but de garantir leur multifonctionnalité tout au long de l'année.

La localisation géographique de ces espaces fait que leur utilisation tout au long des mois d'hiver puisse se compliquer étant donné les conditions météorologiques. C'est dans ce cadre que la GECT, dans sa vocation de viabilité hivernale de la liaison du Pourtalet prévoit que cet espace soit en hiver un centre de base de voirie hivernale de la zone pendant les mois les plus durs de l'hiver, en garantissant de cette manière la multifonctionnalité effective des espaces construits et l'objectif d'optimiser leur utilisation

Résultats attendus :

- Récupérer pour l'utilisation citoyenne une infrastructure abandonnée qui, par sa situation entre les deux pays, pourra bénéficier d'une forte personnalité et favoriser les principes de collaboration entre des pays préconisés par l'Union Européenne.
- Construire un espace de communication, dialogue et coexistence qui favorise la collaboration entre les deux côtés de la frontière.
- Garantir des connexions efficaces entre les territoires concernés qui facilitent les activités de coopération tout au long de toute l'année.
- Assurer la viabilité soutenue du projet et la coopération interrégionale dans le temps.

Ressources Humaines	Internes	Spécifiques au projet
Nombre de personnes impliquées pour cette action	1	pour déterminer
Principales qualifications apportées pour cette action	Coordination et exécution de projets Gestion financière	En fonction des nécessités de la construction sera engagé personnel à travers une prestation de Services
Temps dédié à l'action par ces personnes	0,20	en fonction des services engagés

Prestations de services

Des frais de 300.000 seront destinés aux services de gestion, maîtrise des travaux et appels d'offres.

Les services de connexion aux réseaux d'approvisionnement pour un budget de 200.000

Moyens matériels à acquérir

Biens d'équipement et mobilier destinés à l'équipement du centre « Espace Pourtalet », à hauteur de 390.000

Infrastructures

Travaux de construction du centre multifonctionnel espace Pourtalet estimés selon l'avant-projet pour 1.600.000 et acquisition du bâtiment de la douane pour un total de 60.000, donc un investissement physique total de 1.660.000

Recettes prévues

Pas applicable.

Indicateurs transversaux

Dotation conjointe en effectif

Financement conjoint

Mise en oeuvre conjointe

Développement conjoint

Indicateurs de résultat.	Unité.	Total	FR	ES	AND
--------------------------	--------	-------	----	----	-----

FICHE DESCRIPTIVE DU PROJET

M2 construits ou réaménagés	N° de metros cuadrados	500,00	250,00	250,00	0,00
Indicateurs de réalisation.	Unité.	Total	FR	ES	AND
Espaces valorisés	N° de espacios	2,00	1,00	1,00	0,00

N°	3	Description	GT.3- Unité Transfrontalière de Dynamisation Socioéconomique “ Pourtalet Dynamique “	Coût	60.175,00
Partenaires participants					
- AECT Espacio Portalet					
Description(présenter les activités de l'action, ainsi que les principales étapes de son développement)					
<p>Dans le cadre du développement de collaborations, accords et initiatives au travers de réseaux, sera mis en oeuvre une unité spécialisée de dynamisation appelé Unité Transfrontalière de Dynamisation Socio-économique «Pourtalet Dynamique».</p> <p>Cette Unité constituera une nouvelle expérience dans le cadre territorial d'influence du projet par laquelle il est prévue de former et informer la population en général et spécialement les agents socio-économiques et culturels de la zone, et d'élargir la vision de cet ancien passage frontalier non comme un obstacle au développement mais comme une occasion de diversification et de spécialisation de l'activité économique en éliminant de cette manière l'effet frontière.</p> <p>Cette Unité de Dynamisation sera constituée par un personnel spécialisé en matière de dynamisation de territoires avec une attention spécifique portée pour diversifier l'activité économique par l'analyse des forces/faiblesses de cette zone frontalière.</p> <p>Pour cela, seront réalisées les activités suivantes qui ont été conçues pour être corrélativement exécutées dans le temps selon un plan d'action stratégique accordé et développé de manière conjointe et participative sur le territoire concerné par le projet.</p> <p>T.3.1. Définition du plan de travail et mise en marche de l'unité de Dynamisation comme unité spécialisée dans l'équipe de travail du GECT, laquelle assure l'exécution du plan stratégique réalisé après la clôture du projet.</p> <p>T.3.2. Réalisation d'un diagnostic territorial visant à l'analyse du marché de travail et du développement entrepreneurial de la zone frontalière et l'identification d'opportunités de dynamisation entrepreneuriale et de création d'emploi sous l'angle de la coopération transfrontalière dans le but de générer de nouveaux produits et services à caractère transfrontalier.</p> <p>T.3.3. Activités d'information et appui aux agents économiques et sociaux (PME, microPME, associations,) en matière de coopération transfrontalière.</p> <p>T.3.4. Vitrine territoriale</p> <p>Journées de bonnes pratiques en coopération territoriale. Réalisation de deux journées à caractère transnational tout au long du projet. Une après la première année au cours de laquelle seront évalués les réalisations obtenues et l'état d'exécution du projet. Une dernière de clôture du projet au cours de laquelle seront inaugurées les installations et analysés le degré de réalisation des objectifs du projet.</p> <p>Visites d'expériences pilotes de collaboration transfrontalière, une visite annuelle, comme partie de la création d'une base de données ouverte d'initiatives de coopération d'intérêt, transférable à d'autres frontières européennes qui permettent la visibilité des territoires concernées.</p> <p>Acte de promotion de produits locaux, comme exemple de réussite sur le caractère multifonctionnel des infrastructures créées. Dans ces salons, seront mis en avant les produits et services transfrontaliers dans le but de favoriser la collaboration transfrontalière et le contact entre organismes, entreprises et citoyens des deux côtés de la frontière.</p> <p>Exposition de clôture du projet et inauguration de «l'Espace Pourtalet ». Avec la documentation obtenue tout au long du projet, tant dans l'exécution que dans les initiatives considérées comme bonnes pratiques transférables à d'autres zones frontalières, sera développée une exposition à caractère itinérant, qui servira à divulguer les expériences réussies.</p> <p>Ateliers de dynamisation et mise en valeur des ressources endogènes. Sera effectué annuellement une série d'ateliers spécialisés dans le but de favoriser le développement de nouvelle activité dans la zone.</p>					

Résultats attendus :					
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une Unité spécialisée de dynamisation Transfrontalière. - Favoriser la création de réseaux transfrontaliers. - Favoriser la coopération interrégionale au niveau politique, économique et social. - Promouvoir les produits de la zone et produire de l'activité économique et touristique. - Présenter socialement le projet dans son environnement territorial de travail. - Présenter le caractère transfrontalier comme élément gratifiant pour produire de la diversité économique en faisant abstraction des incidences que générerait historiquement la frontière. 					
Ressources Humaines		Internes		Spécifiques au projet	
Nombre de personnes impliquées pour cette action		1		1	
Principales qualifications apportées pour cette action		Gestion de projets Gestion financière		Dynamisation d'activités	
Temps dédié à l'action par ces personnes		0,20		0,20	
Prestations de services					
Réalisation d'un diagnostic territorial. Budget prévu de 50.000					
Moyens matériels à acquérir					
5.000 seront destinés aux matériaux consommables nécessaires pour l'exécution de cette action, auxquels il faut ajouter 1.350 pour voyages et logement des organisateurs de l'action pour la réalisation d'événements et rencontres. 9.000 sont prévus aussi pour la réalisation d'un atelier annuel spécialisé sur la coopération transfrontalière					
Infrastructures					
Pas applicable.					
Recettes prévues					
Pas applicable.					
Indicateurs transversaux					
Mise en oeuvre conjointe					
Dotation conjointe en effectif					
Financement conjoint					
Développement conjoint					
Indicateurs de résultat.	Unité.	Total	FR	ES	AND
Diagnostiques	Nº de diagnósticos	1,00	0,50	0,50	0,00
Evénements impliquant les citoyens	Nº de eventos	5,00	2,00	3,00	0,00
Indicateurs de réalisation.	Unité.	Total	FR	ES	AND
Agents contacté socio-économiques	Nº de entidades	20,00	10,00	10,00	0,00

N°	4	Description	GT.4- Communication	Coût	27.901,25
Partenaires participants					
- AECT Espacio Portalet					
Description(présenter les activités de l'action, ainsi que les principales étapes de son développement)					
<p>Les actions prévues dans le plan de communication à mettre en oeuvre par le Bureau Technique du Projet, ont été prévues selon les directives établies dans le Règlement (CE) n° 1083/2006 du Conseil du 11 juillet 2006 par lequel sont établies les dispositions générales relatives au Fond Européen de Développement Régional, le Fond Social européen et le Fond de Cohésion et le Règlement (CE) n°1828/2006 de la Commission, du 8 décembre 2006 par lequel sont fixés les règlements de développement (CE) n° 1083/2006 établissant les dispositions générales relatives au Fond Européen de Développement Régional, le Fond Social européen et le Fond de Cohésion et le Règlement (CE) n° 1080/2006 du Parlement européen et du Conseil relatif au Fond Européen de Développement Régional.</p> <p>Ils se centrent sur deux activités principales:</p> <p>T.4.1. Développement d'une image corporative «Espace Pourtalet». Le projet a besoin du développement d'une image corporative qui le représente et le présente au travers des moyens de communication publique afin que ce dernier possède réellement une personnalité propre dans le territoire d'influence. Un des objectifs du projet est que « l'espace Pourtalet » soit constitué comme l'axe ou le point dynamisant de l'espace transfrontalier dans lequel il opère, ce pourquoi la possession d'une personnalité graphique propre est indispensable.</p> <p>T.4.2. Plan de communication globale du projet. Une fois l'image corporative créée, sera conçu un plan de communication dont l'objectif est de diffuser les actions à réaliser, en tenant compte des points suivants:</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) Objectifs généraux du Plan d'Action d'Information et Divulgateion. (2) Caractérisation du public objectif auquel doivent s'adresser les actions d'Information et Divulgateion. (3) Activités et Stratégie de Communication et d'Information. (4) Critères d'Évaluation de l'impact du Plan de Communication. (5) Définir les responsables pour la mise en uvre et l'évaluation du Plan. (6) Exécution des mesures d'information et communication proposées. <p>Les mesures d'information et publicité qui sont appliquées répondront à deux objectifs clefs:</p> <p>Le premier, informer les bénéficiaires potentiels et finaux (agents socio-économiques et culturels, ainsi que la citoyenneté en général) des possibilités d'intervention, garantissant de cette manière une transparence totale dans l'exécution du projet en matière de communication.</p> <p>Le deuxième, informer l'opinion publique sur les résultats des interventions et du rôle joué par l'Union Européenne et les membres du GEECT.</p> <p>Les actions et les moyens de publicité prévus a minima, dans le Plan de Communication pour la diffusion de l'information du Projet seront:</p> <p>Site Internet du Projet doté d'information générale sur le projet, information spécifique sur les activités et le degré d'exécution de ces actions, ainsi que l'information spécifique sur la méthodologie de suivi, contrôle et évaluation . Une Base de Données de Bonnes Pratiques sera également insérée, notamment dans le cadre de la réhabilitation du bâtiment abandonné et actions de coopération transfrontalière visibles au niveau européen, susceptibles d'être transférées et répliquées dans d'autres territoires, ainsi que toutes les activités effectuées pour la promotion de la collaboration transfrontalière et la création de réseaux pour la zone Ouest.</p>					

Journées d'Information et Diffusion du Projet afin de faire connaître les activités qui y ont été développées et les objectifs poursuivis pour leur mise en œuvre. La réalisation d'une journée dans l'étape intermédiaire du projet et d'une autre de clôture du projet seront également prévues afin d'exposer les objectifs atteints et les résultats obtenus.

Organisation d'événements pour les cérémonies d'inauguration ou présentation des actions entreprises dans le cadre du projet.

Édition d'un Rapport d'Exécution du Projet à caractère annuel

Revue de presse et moyens spécialisés.

Édition de matériel promotionnel sur le projet : diptyques, affiches, etc.

La mise en œuvre, le suivi et le contrôle de ces activités seront effectués par le Bureau Technique

Résultats attendus :

- Créer une image corporative qui représente le territoire en produisant une identité propre.
- Disposer d'un plan de communication professionnalisé qui facilite le transfert d'activités et résultats aux agents intéressés et la société en général.
- Contacter avec les agents socio-économiques locaux et à la population en général.
- Informer de manière transparente sur l'activité effectuée dans le cadre du projet
- Faire connaître les produits et les résultats obtenus

Ressources Humaines	Internes	Spécifiques au projet
Nombre de personnes impliquées pour cette action	1	1
Principales qualifications apportées pour cette action	Dynamisation d'activités	Gestion de projets Dynamisation d'activités
Temps dédié à l'action par ces personnes	0,20	0,20

Prestations de services

Réalisation d'un plan de communication et matériels publicitaires valorisés à hauteur de 16.000. Conception d'un logo et d'une image corporative du projet pour un montant de 5.000, ainsi que la conception, maintenance et actualisation continue pendant la durée du projet d'un site internet pour un montant de 10.000

Moyens matériels à acquérir

5.000 attribués aux matériels consommables propres de l'activité du projet.

Infrastructures

Pas applicable.

Recettes prévues

Pas applicable.

Indicateurs transversaux

Mise en œuvre conjointe

Financement conjoint

Dotation conjointe en effectif

Développement conjoint

Indicateurs de résultat.	Unité.	Total	FR	ES	AND
population informée	Nº de habitantes informados	50.000,00	30.000,00	20.000,00	0,00
Indicateurs de réalisation.	Unité.	Total	FR	ES	AND
Activités réalisées	Nº de actividades	8,00	4,00	4,00	0,00

N°	5	Description	GT.5- Durabilité et Gestion	Coût	15.500,00
Partenaires participants					
- AECT Espacio Portalet					
Description (présenter les activités de l'action, ainsi que les principales étapes de son développement)					
<p>Cinquième action du projet, en tenant compte du caractère permanent du GECT Espace Pourtalet: la réalisation d'un plan de développement durable visant à maintenir les résultats obtenus dans le temps et d'un plan de gestion qui permet la continuité de l'activité et l'utilisation des résultats au-delà de la durée du projet. Les deux actions permettent d'assurer la continuité du projet dans le temps en évaluant et en considérant l'impact que les activités du projet ont produit sur le territoire. L'intention est de continuer à recevoir des contributions par des experts et de favoriser l'échange continu d'expériences et de résultats qui peuvent servir de point de départ pour de nouveaux projets.</p> <p>T.5.1. Dans la seconde phase du projet sera réalisé un Protocole de Gestion Partagée «de l'Espace Pourtalet» qui pose les bases de fonctionnement de l'infrastructure et de la gestion continue à long terme par le GECT en représentation des institutions régionales et locales des deux côtés de la frontière.</p> <p>T.5.2. À son tour, sera réalisé un Plan de Gestion et Développement Durable de l'activité « de l'Espace Pourtalet ». Ce plan devra clairement définir les actions qui vont être entreprises pour assurer la continuité des réalisations obtenues par le projet et la pérennisation à long terme de l'activité mise en œuvre.</p> <p>Dans le plan, les actions à entreprendre devront être concrétisées pour, qu'à la fois soient exploités les résultats obtenus, les conclusions et les apprentissages du projet avec une emphase spéciale dans la capacité de transfert et répliquabilité du cur même du projet dans d'autres zones frontalières d'Europe.</p> <p>Il devra aussi contenir une explication des résultats du projet et des bénéficiaires qui représentent pour les parties impliquées des deux côtés de la frontière.</p> <p>Le plan de gestion et de résultats doit contenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Applications et potentialités du résultat, leur possible impact et continuité dans le temps. - Marché potentiel en fonction de sa capacité de transfert vers d'autres zones frontalières. - Moyens nécessaires pour l'exploitation et la protection des résultats après le projet. - Aspects économiques de l'exploitation et la protection de ces résultats. - Investissements et financement nécessaires pour le maintien de l'activité, et les responsables qui assumeront ces investissements. - Établissement de différentes hypothèses d'exploitation selon les différents scénarios prévisibles. - Bénéficiaires du processus coopératif transfrontalier : Image, compétitivité, économiques, etc. 					
Résultats attendus :					
<ul style="list-style-type: none"> - Faire figurer au protocole le futur système de gestion des infrastructures réhabilitées et créées. - Planifier à titre stratégique la pérennisation des activités « de l'Espace Pourtalet ». - Assurer la continuité de l'activité dynamisatrice dans la zone. - Confirmer la méthodologie de collaboration entre les deux institutions régionales et locales participant au projet - Ériger le GECT «Espace Pourtalet» comme noyau dynamisant du territoire frontalier et comme initiative de bonne pratique avec une répercussion au niveau européen. 					
Ressources Humaines		Internes	Spécifiques au projet		
Nombre de personnes impliquées pour cette action		1	1		
Principales qualifications apportées pour cette action		Gestion de projets Gestion financière	Planification l'utilisation des résultats		
Temps dédié à l'action par ces personnes		0,20	0,20		
Prestations de services					
Pas applicable.					

FICHE DESCRIPTIVE DU PROJET

Moyens matériels à acquérir					
Consommables pour un montant de 5.000 destinés au développement des plans et protocoles de durabilité et de gestion du projet, réélisés par l'équipe interne du projet					
Infrastructures					
Pas applicable.					
Recettes prévues					
Pas applicable.					
Indicateurs transversaux					
Dotation conjointe en effectif					
Mise en oeuvre conjointe					
Financement conjoint					
Développement conjoint					
Indicateurs de résultat.	Unité.	Total	FR	ES	AND
Conventions signées	N° de convenios	2,00	1,00	1,00	0,00
Indicateurs de réalisation.	Unité.	Total	FR	ES	AND
Documents adoptés d'un commun accord	N° de documentos	2,00	1,00	1,00	0,00

N°	6	Description	GT.6- Évaluation et Suivi	Coût	25.500,00
Partenaires participants					
- AECT Espacio Portalet					
Description(présenter les activités de l'action, ainsi que les principales étapes de son développement)					
<p>L'évaluation se effectuera tout au long des phases du projet, afin de déterminer le niveau d'atteinte des objectifs initialement établis. Ce processus se situe dans le cadre d'un Système de Suivi, centré sur l'analyse et l'évaluation des indicateurs de résultat et d'impact, permettant de déterminer le degré de déficience et d'efficacité dans la réalisation du projet. Ainsi, nous pouvons distinguer:</p> <p>Suivi interne Évaluation Externe</p> <p>T.6.1. L'équipe technique du projet effectuera un suivi continu de l'activité propre du projet qui se matérialisera par l'exécution de rapports tous les quatre mois dans lesquels seront décrit l'état d'exécution des différentes actions et les possibles freins ou difficultés qui apparaissent durant leur exécution.</p> <p>T.6.2. Est prévu la mise en œuvre d'un modèle d'évaluation externe continu articulé en deux phases, en accord avec l'établissement de la réglementation légale de référence, des Articles 34 et 37 du Règlement (CE) n° 1083/2006 du Conseil Européen, selon l'état du cycle du projet exécuté sur deux phases :</p> <p>Évaluation Intermédiaire: pendant l'exécution du projet. Évaluation Finale: à la fin du projet.</p> <p>L'Évaluation Intermédiaire analysera les premiers retours et résultats d'intervention tant au niveau des priorités du Programme comme des actions du projet proprement dit, sans entrer dans une analyse profonde des impacts qui n'ont pas eu le temps encore d'émerger. Les conclusions de l'évaluation intermédiaire peuvent proposer des ajustements nécessaires dans le but de réorienter le projet s'il cela est nécessaire.</p> <p>L'Évaluation Finale reprendra le projet dans sa globalité, particulièrement les réalisations et les impacts. L'objectif est de contrôler l'utilisation des ressources et d'informer sur l'efficacité des interventions et la portée des effets. L'évaluation finale fournira les bases des futures actions du cadre d'intervention ainsi que l'identification de bonnes pratiques qui pourront guider des collaborations futures similaires.</p> <p>Pour la réalisation de l'évaluation des activités du projet, le GECT fera appel à une entreprise spécialisée, organisme externe au projet dans le but d'assurer l'objectivité de l'analyse effectuée.</p> <p>Avant de procéder à la réalisation de l'évaluation proprement dite, doit s'établir le cadre dans lequel elle se effectuera tout comme la conception du plan d'évaluation qui seront définis par phases :</p> <p>T.6.2.1. Planification de la Stratégie d'Évaluation :</p> <p>Dans le but de déterminer les objectifs et les critères à suivre dans le processus d'évaluation des résultats, (l'efficacité, l'efficience et l'impact des activités développées), un Plan Détaillé d'Évaluation sera conçu à partir des Indicateurs initialement spécifiés dans le projet, qui pourront être complétés. Sur la base des indicateurs établis, les outils de récupération d'information les plus appropriés et les plus cohérents seront définis (questionnaires, entretiens individuels, données statistiques, etc.). Tout cela sera concrétisé dans le Plan Détaillé d'Évaluation.</p>					

T.6.2.2. Réalisation d'une base de traitement et analyse de l'information : Dans le but d'obtenir l'information nécessaire sur l'état d'exécution du projet, des questionnaires d'évaluation seront conçus, des entretiens avec les gestionnaires du projet seront réalisés. Toute l'information ou données nécessaires pour la réalisation de l'évaluation et du suivi sera demandée. L'ensemble permettra de définir les données statistiques correspondantes. Toute l'information obtenue sera résumée dans une série de documents où seront intégrées les données numériques, les observations et les commentaires obtenus lors des entretiens.

T.6.2.3 Élaboration de rapports.

Après analyse de l'information faite, les conclusions indiqueront les aspects positifs comme négatifs au travers d'un rapport d'Évaluation Intermédiaire: ce dernier analysera les premiers résultats obtenus dans l'exécution du projet, (degré de réalisation des objectifs prévus dans le projet, l'évaluation du système de gestion développé, l'application horizontale de la perspective de genre, le développement durable et l'incidence du projet dans le développement local). De même, un Rapport d'Évaluation Final reprendra, outre les aspects précédents, les données sur les effets et l'impact du projet par l'analyse et l'évaluation des aspects suivants : solutions innovatrices identifiées, effets sur les structures et systèmes, effets sur les personnes et entreprises, création d'emploi, etc

Résultats attendus :

- Avoir un suivi permanent du projet.
- Évaluer la bonne exécution du projet conformément à la planification initiale.
- Identifier les problèmes dans la mise en œuvre du projet et de proposer des solutions et des alternatives.

Ressources Humaines	Internes	Spécifiques au projet
Nombre de personnes impliquées pour cette action	2	1
Principales qualifications apportées pour cette action	Évaluation et Suivi	Coordination de projets Dynamisation d'activités
Temps dédié à l'action par ces personnes	0,40	0,20

Prestations de services

Le projet contemple la réalisation d'une évaluation externe qui sera sous-traitée par une entreprise spécialisée. Le budget prévu, selon les prix de marchés, est de 25.000. Cette assistance technique s'appuiera sur le coordinateur du projet et réalisera une évaluation intermédiaire et une évaluation à la fin du projet. Il doit être prédéfini un plan d'évaluation qui devra être validé par le coordinateur du projet.

Moyens matériels à acquérir

Pas applicable.

Infrastructures

Pas applicable.

Recettes prévues

Pas applicable.

Indicateurs transversaux

Développement conjoint

Mise en oeuvre conjointe

Dotation conjointe en effectif

Financement conjoint

Indicateurs de résultat.	Unité.	Total	FR	ES	AND
N° rapports d'évaluation externe	N° de informes emitidos	2,00	0,00	2,00	0,00

FICHE DESCRIPTIVE DU PROJET

N° rapports d'évaluation interne	N° de informes de seguimiento	4,00	2,00	2,00	0,00
Indicateurs de réalisation.	Unité.	Total	FR	ES	AND
Systemes d'évaluation utilisés	N° de sistemas	2,00	1,00	1,00	0,00

2.6 Indicateurs d'impact.

Indicateurs d'impact.	Unité.	Total	FR	ES	AND
Plans d'optimisation et de gestion d'infrastructures	N°	1,00	0,50	0,50	0,00
Agents économiques intéressés	N°	30,00	15,00	15,00	0,00
résultats transférables	N°	2,00	1,00	1,00	0,00
Nouvelles idées pour des projets futurs	N°	4,00	2,00	2,00	0,00
Changements ou erreurs détectés	N°	0,00	0,00	0,00	0,00
Initiatives nouvelles durables	N°	4,00	2,00	2,00	0,00

2.7 Caractère transfrontalier du projet Expliquer la valeur ajoutée de la coopération, en faisant référence à sa relation avec le territoire et la population locale:

La mise en marche du projet Espace Pourtalet est totalement encadrée dans un contexte transfrontalier étant donné la problématique à laquelle il répond à savoir la dynamisation d'un développement homogène d'activités favorisant la coopération des deux côtés de la frontière tant au niveau public que privé et il n'aurait pas de sens dans un contexte territorial non frontalier.

En ce sens, pour mener à bien le projet, le principal outil est la Constitution du GECT «Espace Pourtalet». Cette structure de mutualisation prétend trouver des solutions au besoin actuel de dynamisation transfrontalière en faveur du développement économique et social requis pour conforter la population de la zone, en générant des opportunités de travail et de développement personnel et professionnel. Le GECT est l'entité qui coordonnera et gèrera l'ensemble du projet, au nom du Département des Pyrénées Atlantiques et du Gouvernement d'Aragon.

Ayant une forte valeur ajoutée, il faut également mentionner la mise en valeur et la récupération d'une infrastructure frontalière abandonnée que sont les bâtiments des anciennes douanes. Traditionnellement symbole de séparation, il deviendra par une gestion partagée un symbole d'unité territoriale et de coopération conjointe, le démontrent les aspects suivants :

1. La conception de l'idée de projet a été développée et lancée d'un commun accord par les organismes participants, Aragon et Pyrénées Atlantiques, donnant au projet une vision conjointe et unie de leurs efforts pour répondre à une problématique commune.

2. Le partenariat moteur de l'initiative, représenté par le GECT, formé par les deux institutions des deux côtés de la frontière, est l'un des principales caractéristiques qui confère au projet Espace Pourtalet un véritable caractère transfrontalier dans toutes ses actions. L'intégration Aragon et Pyrénées Atlantiques au sein même du GECT renforce l'idée d'un cadrage transfrontalier nécessaire pour diversifier et consolider un tissu de collaboration frontalier tout comme pour renforcer la création de réseaux de coopération et d'activité économique, sociale et culturelle.

3. Le secteur géographique d'intervention du projet. Comme on peut le voir dans le plan d'actions, le projet n'aborde pas uniquement des activités au plan local ou régional, mais toutes transfrontalières. La problématique même est abordée d'une manière conjointe pour trouver des solutions communes à la réalité économique-sociale actuelle de l'espace de vie transfrontalier.

4. De même, tant l'objectif global que les objectifs spécifiques du projet dévoilent le caractère transfrontalier de l'Espace Pourtalet.

5. La planification des activités, prévoit spécifiquement la collaboration des deux versants frontaliers sous conditions égales; chacun assume 50% des coûts et activités du projet. Ainsi, la réalisation d'activités répercutant sur les deux territoires frontaliers, comme les actions transversales (gestion et coordination et communication), seront conjointement développées durant tout le projet, avec la même responsabilité et la même charge de travail. Il faut indiquer que la participation du Département de Pyrénées Atlantiques et celle du Gouvernement d'Aragon au sein du GECT est définie à 50%.

6. En ce qui concerne les résultats attendus du projet, la réalisation d'activités conjointes et l'implication d'acteurs des deux côtés de la frontière, ainsi que la mise en marche de l'Unité de Dynamisation Transfrontalière vont favoriser la pérennisation d'une dynamique de travail de coopération transfrontalière. Cela impactera autant l'Aragon que les Pyrénées Atlantiques.

Enfin, en ce qui concerne la valeur ajoutée du projet, son affectation au territoire et à la population concernée, il faut signaler, comme il a été déjà fait précédemment, que la simple récupération d'un espace en abandon comme l'ancienne douane, en le revitalisant comme un centre de référence d'union et collaboration, favorisant la coopération transfrontalière, est une valeur ajoutée suffisante pour justifier la réalisation du projet. A cela s'ajoute le développement d'activité sociale, économique et culturelle recherchée au travers de projet. La répercussion sera directe pour la dynamisation de la zone, par la réalisation d'activités tout au long de l'année garantie par la viabilité, l'impact du projet sur le territoire et sa population sera donc clairement positif.

2.8 Caractère innovant du projet :

2.8.1 Expliquer les aspects innovants du projet: au niveau territorial et au niveau sectoriel

Le projet proposé présente un important caractère innovant basé sur le soutien et la collaboration que les institutions, porteuses du projet, donnent par l'impulsion de nouveaux systèmes de coopération transfrontalière stables et pérennes, comme l'est la mise en marche du GECT.

L'autre aspect innovant important du projet est la cogestion complète d'une infrastructure transfrontalière par une entité comme le GECT. Cette entité, constituée par les gouvernements des deux côtés de la frontière, veut dynamiser et mettre en valeur un bâtiment en désuétude et à l'abandon, en le réhabilitant en centre multifonctionnel capable d'offrir de multiples services à la population de la zone, et en centre de dynamisation principal du territoire frontalier. Il représente un pas en avant au delà d'une simple coopération, lié à l'intégration d'une gestion conjointe d'activités et initiatives.

D'un point de vue territorial, il faut souligner l'aspect innovant que suppose non seulement le GECT mais aussi la création d'une unité de dynamisation transfrontalière. Dépendante du premier GECT de la zone, cette unité sera destinée à favoriser l'identification, la promotion et la mise en marche de programmes, projets et actions conjointes de coopération territoriale, spécialement en rapport avec le développement du tourisme, l'accessibilité, le patrimoine, la culture et le développement d'activités économiques d'intérêt commun des deux côtés de la frontière, ainsi que l'entretien et l'accessibilité du passage transfrontalier du Pourtalet.

Il s'agit de la première expérience dans laquelle un GECT aura pour but la gestion conjointe et opérationnelle d'une infrastructure partagée.

Un Autre caractère innovant important concerne la création en soi de l'Unité Transfrontalière de Dynamisation Socio-économique, qui pourrait asseoir les bases pour le développement de nouveaux postes de travail spécialisés. Il s'agirait de nouveaux agents de dynamisation transfrontalière, dont la mission serait de favoriser le développement de ces régions spécifiques frontalières.

2.8.2 Si le projet fait suite à un autre projet financé par le FEDER, préciser clairement la valeur ajoutée du présent projet, ainsi que les résultats obtenus au travers du projet antérieur

De multiples projets à de diverses thématiques à caractère transfrontalier ont été réalisés dans la zone d'influence du projet, d'objectifs différents mais tous centrés sur le dépassement de l'effet frontière.

L'expérience des partenaires représentés dans le GECT dans des autres projets est large. Ce projet Espace Pourtalet n'est néanmoins un projet isolé mais bien le résultat de ces collaborations engagées. Le Projet Espace Pourtalet est donc issu du fruit de toutes ces coopérations.

Le développement d'initiatives isolées, pour le progrès et l'amélioration des conditions de vie des espaces frontaliers a débouché, dans un second temps, à la réalisation de projets de coopération entre les deux côtés de la frontière. Aujourd'hui, l'expérience accumulée par ces projets, sert de base pour la création d'un Groupement Européen de Coopération Territoriale, ce qui implique un important troisième pas en avant en matière de coopération et d'homogénéisation des politiques de développement de part et d'autre de la frontière. Cette structure permettra d'effectuer des planifications stratégiques sur les territoires impliqués, c'est-à-dire, une réflexion à long terme de manière homogène, coordonnée et indéfinie dans le temps.

2.8.3 Complémentarité et relation avec d'autres projets

Bien que l'expérience dans des projets transfrontaliers soit vaste des deux côtés de la frontière, il faut souligner que ces derniers sont ceux qui ont initialement participé de manière générale comme moteurs du développement du Projet Espace Pourtalet:

Ainsi, entre autres, des projets comme IMPULSADOS, de mise en valeur du patrimoine naturel et culturel, VULTOURIS, qui travaille sur les réseaux transfrontaliers à caractère touristique et naturel, JDS, centré sur des questions environnementales dirigées aux jeunes, ENECO, visant à la promotion de la durabilité économique des PME du territoire ou DOS LENGUAS, dont l'objet était la création d'écoles bilingues, sont des projets qui ont servis à développer les conditions sociales, politiques et économiques adéquates pour générer de nouvelles attentes et couvrir les besoins de développement qui seront maintenant menés à bien par le nouveau GECT, chargé de gérer l'Espace Pourtalet de manière générale et les projets qui en découlent comme notamment Espalet.

En effet, il est complémentaire des initiatives précédemment citées, allant au delà des collaborations ponctuelles vers la mise en place d'une nouvelle phase de gestion conjointe et pérenne de la problématique frontalière afin de faire face aux difficultés de développement et dynamisation propres de cet espace.

2.9 Pérennité Indiquer quelle continuité sera donnée au projet et les possibilités de transfert de ses résultats:

Les actions qui contribueront à assurer la continuité et la durabilité sont:

- Le Groupement Européen de Coopération Territoriale «Espace Pourtalet» lui-même. La création de cet organisme à personnalité juridique propre, qui assume la gestion et la coordination du projet, en est le principal garant. Les institutions membres participant au GECT parient fortement sur la collaboration et l'intégration des politiques de développement de la zone frontalière.
- Protocole de gestion conjointe. La réalisation d'un protocole spécifique de gestion conjointe de l'infrastructure créée, consolide son fonctionnement une fois le projet terminé.
- Plan de durabilité et de gestion. La réalisation de ce plan facilitera la permanence dans le temps des initiatives et résultats obtenus par le projet à savoir sa poursuite au-delà de la durée du projet

De cette façon, le projet :

- À moyen terme: rendrait propice la création de structures stables de coopération au niveau transfrontalier, ce qui permettra une meilleure connaissance de la situation réelle dans la zone frontalière et un positionnement approprié pour favoriser tout type de coopération allant dans le sens du développement économique, social et culturel. Il permettra également d'améliorer la visibilité, motivera la création d'emploi et donc de la population. Il favorisera et diffusera l'image d'un territoire dynamique et en croissance.
- À long terme : amélioration des politiques publiques en matière de services d'innovation et d'internationalisation ; valeur ajoutée de l'image de marque des organismes participants au projet et promotion de l'esprit transfrontalier entre la population locale, ce qui invite à concevoir la frontière comme véritable outil de développement local.

D'autre part, par la réalisation et la mise en marche d'un plan de transfert lié au processus de gestion et durabilité des résultats une fois identifiées les bonnes pratiques du projet, seront établies les actions pertinentes pour assurer l'existence d'un transfert vertical des résultats vers les régions participants au Projet. Si nécessaire, ils pourront inclure dans leurs politiques les bonnes pratiques et/ou les recommandations, tout cela restant garanti par le soutien et l'intérêt des institutions participantes dans le projet.

3. Partenariat du projet

3.1 Historique décrire la conception et la prise de contacts du Partenariat:

Comme mentionné déjà à différentes occasions, les administrations du Gouvernement d'Aragon et du Département des Pyrénées-Atlantiques ont historiquement collaboré à plusieurs reprises à nombreuses occasions.

L'expérience acquise lors de ces coopérations précédentes a permis de consolider une relation et un caractère opérationnel qui exigeait un plus grand niveau d'intégration de la part des deux institutions en terme de gestion transfrontalière.

Conscients de cette situation et exigeant davantage de collaboration continue, plusieurs réunions ont eu lieu et ont amené rapidement à la décision de créer un organisme transfrontalier doté de la personnalité juridique propre et de capacité de gestion suffisante pour mener toutes les questions de coopération entre les deux côtés de la frontière.

La figure choisie est celle d'un Groupement Européen de Coopération Transfrontalière constituée dans le cadre de la législation établie par l'UE. Une fois cette option accordée, le processus de création a été mis en oeuvre, pour concrétiser l'objet et le contenu de la futur structure, les accords et les conventions de coopération nécessaires, ses statuts de fonctionnement et sa constitution officielle.

Par conséquent, une fois mises en oeuvre toutes ces prérogatives, a été effectuée toujours à 50% un travail partagé de réunions et efforts pour mener à bien sa mise en marche au niveau opérationnel.

3.2 Organisation interne :

3.2.1 Fonctions de l'Équipe

Au niveau interne, afin d'assurer l'égalité et la coresponsabilité des deux parties de la frontière, comme il l'a été stipulé depuis la mise en marche de l'idée du projet, sera créé un système d'organisation interne qui s'assurera de la bonne gestion du projet. Il sera également le point de rencontre entre les différents agents économiques, sociaux et politiques de l'espace d'influence investi, en tenant bien compte que ce système doit être pérenne.

D'un commun accord, les membres du partenariat partageront leurs ressources (financières, technologiques, matérielles, humaines, méthodologiques, etc.) et apporteront tout leur savoir-faire pour garantir de l'accomplissement de tous les objectifs précités du projet.

Il faut souligner également que lorsque l'on parle de partenaires, est fait référence le Département des Pyrénées Atlantiques et le Gouvernement d'Aragon, tous deux représentés par le Groupement Européen de Coopération Territoriale en processus de création pour la gestion conjointe du projet et « de l'Espace Pourtalet ». Par conséquent une fois constituée le GECT « Espace Pourtalet » le GECT lui-même sera chef de file du projet « Espalet » et partenaire unique au nom du Gouvernement d'Aragon et du Département de Pyrénées Atlantiques.

Les structures de coordination prévues pour assurer la bonne exécution du projet sont les suivantes : un Comité de Direction et un Comité Technique.

– Le Comité de Direction sera intégré par des représentants de chaque institution et sera le responsable pour mener à bien le contrôle de l'exécution du projet. Il sera chargé de la résolution des possibles conflits qui peuvent exister lors du développement des activités du projet. Il se réunira périodiquement, avec un minimum de trois réunions sur la période projet (début, intermédiaire et final au projet).

La méthodologie de travail et les possibles systèmes de prise de décisions face aux conflits éventuels seront définis et assumés dans la première réunion effectuée à l'occasion de la mise en oeuvre du projet.

– Le Comité Technique, pour sa part, sera intégré par des techniciens experts désignés pour le projet global. Avec la collaboration du comité de direction, ils seront les responsables de l'exécution opérationnelle du projet. Ses membres seront en contact de manière continue avec le Comité de Direction et pourront décider de la création de comités thématiques dès lors qu'ils le considèreront nécessaires.

L'équipe humaine du projet sera constituée par un directeur de projets engagé par le GECT, comme responsable de toutes les tâches du projet, depuis la coordination du projet jusqu'à la gestion administrative et financière.

Le Directeur du projet disposera de la collaboration de techniciens spécialisés des partenaires du projet, français et espagnols au sein du Comité Technique. Ces derniers n'engendreront pas de frais liés au projet. Ces techniciens imputeront une partie de leur journée de travail à effectuer des actions visant à l'exécution de ce projet dans le but d'optimiser les ressources disponibles.

De cette façon ; les frais imputés au budget en matière de ressources humaines seront plus réduits et les ressources dont disposent les partenaires et le GECT seront optimisés.

Dans ce contexte, les missions propres du Directeur du projet, qui disposera de la collaboration d'experts techniques seront:

- Coordonner la bonne exécution des différentes actions en fonction du calendrier et du budget établi.
- Réaliser le suivi interne d'exécution des actions.
- Planifier les possibles modifications concernant le chronogramme ou le budget initial.
- Résoudre les possibles difficultés qui apparaissent pendant la mise en oeuvre du projet.
- Engager des consultants externes si besoin pour mener à bien le projet qui sont prévus dans le budget.
- Veiller à la qualité des résultats obtenus dans le projet et les résultats produits.
- Appuyer les évaluateurs externes en leur fournissant toute l'information sur le projet afin d'effectuer correctement leur mission.

– Solliciter le soutien des partenaires et coordonner les travaux de ces derniers comme du GECT.

3.2.2 Complémentarité

Le caractère transfrontalier suppose une collaboration totale et pleine des partenaires du projet et sa complémentarité au niveau territorial reflétée par la mise en marche du GECT.

Pour atteindre les objectifs fixés et les résultats attendus, le personnel des deux côtés de la frontière participera de façon parallèle. La capacité régulatrice et législatrice des partenaires en assurera sa réussite.

Chaque institutions est complémentaire de l'activité de son homologue dans les territoires d'influence et tous les deux créent le GECT prochainement mis en euvre, représentant principal et responsable du projet.

3.2.3 Expérience en matière de projets européens

L'expérience des partenaires dans des projets à caractère communautaire est diverse. Cette pratique se répercutera clairement sur la coordination et la gestion du projet du GECT.

Le Gouvernement d'Aragon comme le Département des Pyrénées Atlantiques ont développé de multiples initiatives de dimension transfrontalière avec le soutien de l'Europe que ce soit individuellement ou conjointement.

Pour exemple quelques unes des collaborations entre les partenaires avec des retombées positives en matière de coopération frontalière:

- IMPULSADOS, Mise en valeur du patrimoine naturel et culturel
- VULTOURIS, Réseau transfrontalier de Tourisme Thématique
- DROJNET2, Innovation dans des services d'information et prévention des drogues
- JDS, services de sensibilisation environnementale pour jeunes
- ENECO, PME et développement économique du territoire
- DOS LENGUAS, réseau d'écoles bilingues
- CULTURE PYRÉNÉENNE, promotion de langues pyrénéennes et réseaux de coopération culturelle, etc.

Le partenariat du projet a développé de nombreuses expériences conjointes, il y a donc une base très forte qui facilitera la mise en marche du GECT qui gèrera le bâtiment frontalier mis en valeur dans ce projet. Cet édifice a vocation à devenir l'un des principaux centres de collaboration entre les deux territoires frontaliers et aspire à devenir un exemple de bonnes pratiques transférables à d'autres territoires similaires.

3.3 Organisation du partenariat ddécrire comment le travail sera développé, en faisant référence à la Coordination des équipes et aux Moyens utilisés:

Les partenaires ont décidé, depuis le début de la mis en place du projet de coopérer sur toutes les activités développées à 50%, d'un point de vue financier comme administratif, de sorte que le Gouvernement d'Aragon comme le Département des Pyrénées Atlantiques sont co-participants de toutes les activités réalisées. Cette participation se matérialisera par la contribution que chaque organisme apportera au budget de GECT "Espace Pourtalet", participation de 50% par chaque partenaire.

Le Gouvernement d'Aragon et le Département des Pyrénées Atlantiques, sont les institutions membres du GECT et par conséquent elles y participeront d'un point de vue technique, administratif et financier.

Le GECT exercera le rôle de chef de file du projet ,coordonnera intégralement sa gestion, et sera responsable de l'exécution globale du projet « Espalet ». Le lien avec les partenaires membres se réalisera par le biais du Comité de Direction.

Les deux partenaires seront représentés au sein du Comité de Direction qui, précédemment cité, est l'organe de coordination supérieure proposé qui sera le représentant ou le responsable de l'exécution du projet. Il sera également chargé de la résolution des possibles blocages qui peuvent apparaître dans le développement des activités du projet. Il se réunira périodiquement, a minima trois réunions sur la durée du projet (début, intermédiaire et final).

4. Cohérence avec les priorités communautaires

4.1 EMPLOI

Votre projet participe-t-il à la création ou au maintien d'emploi durable ?

Oui

Pourquoi ?

Le projet vise, dans ses objectifs à moyen et long terme, à la génération de nouvelles opportunités économiques sur le territoire d'influence, qui contribueront à favoriser la durabilité et la compétitivité en stimulant de nouveaux investissements et en promouvant l'emploi.

Les économies des deux territoires, versant français et espagnol, profiteront directement des retombées du projet, expérimentant une dynamisation économique et de l'emploi. Par conséquent, l'Espace Pourtalet contribuera à la réalisation des objectifs établis par la Stratégie Europe 2020 quant à la croissance intelligente, durable et inclusive.

Il est important de souligner que cet impact attendu du projet dans la création et le maintien d'emploi est un résultat visé à long terme. Les activités du projet se centrent sur la dynamisation et la génération dans le territoire d'influence de conditions adéquates pour obtenir un développement homogène durable des deux côtés de la frontière. L'influence à court terme du projet sur le marché du travail, sera positive mais non immédiate.

La raison principale de la non visibilité immédiate sur le marché du travail est que le projet est concerné d'abord la structuration de base pour la dynamisation du développement d'activité dans l'espace transfrontalier à travers la provision des infrastructures, d'organismes et d'activités pour la mise en marche de l'Espace Pourtalet.

Par conséquent, l'influence sur le marché du travail sera indirecte. L'influence directe concernera le maintien de deux postes de travail de la part des partenaires et de la création d'un nouveau poste de travail dédié au projet, tout en espérant élargir l'équipe après la réalisation et la mise en marche de l'Espace multifonctionnel Pourtalet.

Partenaire AECT Espacio Portalet	
Prévision d'emplois créés	Caractéristiques
1	Coordinación de proyecto. Funciones de coordinación, dinamización y gestión del proyecto.
Prévision d'emplois maintenus	Caractéristiques
0	No procede.

4.2 EGALITE DES CHANCES

En matière d'égalité des chances, qualifiez-vous votre projet de:

neutre

Expliquez votre réponse

Même si par la thématique propre du projet il n'existe pas d'actions concrètes de promotion d'égalité de chances, un engagement est pris - par la propre nature des partenaires et la philosophie qui régit l'action proposée - de ne pas admettre d'inégalités de traitement entre des personnes en ce qui concerne leur participation aux différentes actions du projet.

De plus, le projet aura une répercussion claire sur le marché du travail et sa croissance, en contribuant au maintien du bien-être et de la cohésion sociale. À cet effet, il est indispensable de promouvoir un emploi stable et de qualité qui tienne compte l'égalité de chances entre hommes et femmes et qui favorise l'insertion des jeunes dans le monde du travail. Dans ce contexte, il convient de mentionner que l'Espace Pourtalet s'appuiera sur l'égalité, en offrant dans toutes ses activités, les mêmes opportunités pour les femmes, sans aucun type de discrimination.

Le projet pourrait être défini comme « neutre » dans l'environnement de l'égalité de chances, bien que, étant donné la sensibilité des partenaires à ce sujet, nous pouvons engager qu'à tout moment, seront planifiés et réalisées les activités en fonction de ces principes favorisant la promotion de l'égalité de chances (spécifiquement les activités visant à dynamiser l'activité économique de la zone, à favoriser la création de nouveaux emplois féminins et la création d'entreprises ou initiatives en particulier dans des secteurs comme l'artisanat, le tourisme, la formation ou la culture).

Si votre projet est susceptible d'avoir des effets négatifs en matière d'égalité des chances, avez-vous prévu des mesures correctives pour limiter ces impacts ?

Sans Objet

Si oui lesquelles ?

Pass applicable. Ne détecte pas de répercussions négatives sur l'égalité des chances.

4.3 ENVIRONNEMENT

Les actions de votre projet ou bien les résultats de ces actions auront-ils en matière environnementale des incidences ?

Positives

FICHE DESCRIPTIVE DU PROJET

Nature (faune et flore) et biodiversité	neutre	<p>Même s'il n'a pas de lien direct avec la protection de l'environnement, la majorité des activités à réaliser au cadre du Projet introduiront la perspective de développement durable.</p> <p>Dans ce contexte, le projet propose de diffuser la responsabilité environnementale à prendre en en considération à l'heure de développer les activités de promotion de la dynamisation territoriale ou les activités économiques et sociales, dans le but d'encourager la protection et la responsabilité environnementale, ainsi que la prévention et la réparation de dommages environnementaux en cas de récupération et construction d'espaces multifonctionnels.</p> <p>En outre, même s'il n'existe pas d'actions concrètes de développement de protection de l'environnement, le développement durable sera considéré comme un aspect transversal du point de vue environnemental, économique et social, à savoir que l'Espace Pourtalet aura un impact positif sur le bien-être et les conditions de vie durables des générations présentes et futures en accord avec la Stratégie Europe 2020.</p>
Air, Climat, Energie	neutre	Pas applicable.
Sols (occupation des sols, érosion, pollution)	neutre	Les actions seraient effectuées conformément à la législation en vigueur, en utilisant matériaux et systèmes constructifs s'adaptant techniquement à la construction d'espaces comme celui proposé dans un environnement naturel comme le Pourtalet.
Eaux et milieux marins (pollution, consommation)	neutre	Pas applicable.
Paysages	neutre	Les constructions proposées n'influeront pas de façon négative sur les paysages occupés, au contraire, elles récupéreront davantage l'usage d'espaces abandonnés pour éviter leur situation de ruine.
Déchets	neutre	Pas applicable.
Patrimoine culturel et archéologique	positif	La récupération du bâtiment de l'ancienne douane, symbole de séparation entre les Etats, et sa transformation comme bâtiment pour la coopération donnera une nouvelle valeur au patrimoine, l'histoire, et la culture de la zone.
Population (migration, cadre de vie)	positif	Une influence positive est attendue pour la génération d'opportunités de travail et d'affaires et par conséquent influencer indirectement sure le processus de stabilisation de la population.
Santé	neutre	Pas applicable.

5. Plan de communication

5.1 Expliciter les actions de communication, publication et diffusion de résultats pour l'ensemble du projet et par partenaire destinées à faire connaître votre projet. :

Les actions de communication et diffusion ont été définies d'un commun accord et seront réalisées, tout comme le reste de l'activité du projet, avec la participation des partenaires des deux côtés de la frontière.

Les objectifs fixés pour cette action sont:

- Informer la population locale, dès le début du projet, sur les objectifs poursuivis, les activités proposées, les partenaires participants, le financement reçu, etc.
- Diffuser les résultats obtenus pendant l'exécution du projet et plus précisément en phase finale aux principaux agents socio-économiques de la zone.
- Maintenir informé, à tout moment, la population affectée par le projet, les associations et représentants, afin de les sensibiliser aux actions du projet
- Transférer les résultats et bonnes pratiques identifiées aux administrations des territoires concernés en matière de coopération transfrontalière, de promotion de l'emploi et de l'engagement pour l'incorporation des bonnes pratiques du projet dans ses propres programmes et initiatives de croissance économique et emploi.

Les activités de communication visent deux axes principaux :

1. Développement d'une image corporative «Espace Pourtalet».

Le projet a besoin du développement d'une image corporative le représentant vis à vis des moyens de communication et de la société de sorte que il acquière une personnalité propre sur le territoire d'influence.

2. Plan de communication global du projet.

Une fois l' image corporative créée, sera conçu un plan de communication dont l'objectif est de diffuser les actions à réaliser, en tenant compte des points suivants:

- (1) Objectifs généraux du Plan d'Action Information et Divulgation.
- (2) Caractérisation du public objectif auquel doivent s'adresser les actions d'Information et Divulgation.
- (3) Activités et Stratégie de Communication et d'Information.
- (4) Critères d'Évaluation de l'impact du Plan de Communication.
- (5) Établir les responsables pour la mise en marche et l'évaluation du Plan.

(6) Exécution des mesures d'information et communication proposées.

3. Actions de diffusion

– Site Internet du Projet doté d'information générale sur le projet, information spécifique sur les activités et le degré d'exécution de ces actions, ainsi que l'information spécifique sur la méthodologie de suivi, contrôle et évaluation . Une Base de Données de Bonnes Pratiques sera également insérée, notamment dans le cadre de la réhabilitation du bâtiment abandonné et actions de coopération transfrontalière visibles au niveau européen, susceptibles d'être transférées et répliquées dans d'autres territoires, ainsi que toutes les activités effectuées pour la promotion de la collaboration transfrontalière et la création de réseaux pour la zone Ouest.

– Organisation d'un événement d'inauguration ou présentation des actions entreprises dans le cadre du projet.

– Journées d'Information et Diffusion du Projet afin de faire connaître les activités qui y ont été développées et les objectifs poursuivis pour leur mise en œuvre. La réalisation d'une journée dans l'étape intermédiaire du projet et d'une autre de clôture du projet seront également prévues afin d'exposer les objectifs atteints et les résultats obtenus.

– Édition d'un Rapport d'Exécution du Projet à caractère annuel et publication dans le site internet.

– Revues de presse et moyens spécialisés.

– Édition de matériel promotionnel sur le projet: diptyques, affiches, etc.

La mise en marche, le suivi et le contrôle de ces activités seront effectués par le Bureau Technique.

5.2 Comment avez-vous été informé de l'existence du programme de coopération territoriale Espagne/France/Andorre? :

par le site internet du Programme / por la página web del Programa

5.3 Par un autre site internet, préciser :

Pas applicable.

5.4 Par un contact avec une Administration/Institution partenaire du Programme, préciser :

À travers l'information interne d'autres départements du Gouvernement d'Aragon et des Pyrénées Atlantiques.

5.5 Par un contact avec une autre Administration/Institution, préciser :

Pas applicable.

5.6 Autre, préciser :

Pas applicable.

6. Liste et coordonnées des partenaires

Premier Bénéficiaire (Chef de file)	
Nom ou raison sociale	AECT Espacio Portalet
Status juridique	*
Nature juridique	Organisme de droit public
Secteur d'activités	La cooperación Territorial, especialmente en materia de turismo, accesibilidad, el patrimonio, la cultura y el desarrollo económico.
Localisation du siège	Huesca
N° SIRET / CIF	Q2200693F
Site Internet	-
Email	jfernandezcuadrench@gmail.com
Territoire d'intervention du partenaire pour le projet	Huesca, Pyrénées-Atlantiques
La TVA est-elle récupérée ou non dans vos dépenses pour ce projet?	Dépenses avec TVA
Représentant légal	
Nom - Prénom	Rafael Fernández de Alarcón Herrero
Fonction	Consejero de Obras Públicas, Urbanismo, Vivienda y Transportes del Gobierno de Aragón
Adresse	Departamento de Obras Públicas, Urbanismo, Vivienda y Transportes del Gobierno de Aragón - Edificio Pignatelli - Paseo María Agustín nº 36, Puerta 7ª planta 3ª 50.071 Zaragoza
Téléphone	0034 976 71 31 39
Fax	0034 976 71 31 40
Email	ydelrio@aragon.es
Responsable du projet	
Nom - Prénom	Miguel Ángel Arminio Pérez
Téléphone	0034 976 71 45 16
Fax	0034 976 71 45 75
Email	fledesma@aragon.es
Responsable financier	
Nom - Prénom	Miguel Ángel Arminio Pérez
Fonction	Director General de Carreteras del Gobierno de Aragón
Téléphone	0034 976 71 45 16
Fax	0034 976 71 45 75
Email	fledesma@aragon.es
Personne de Contact	
Nom - Prénom	Jordi Fernández Cuadrench
Téléphone	0034 974 997 000
Fax	0034 974 483 437
Email	jfernandezcuadrench@gmail.com

FICHE DESCRIPTIVE DU PROJET

PARTIE RESERVEE AU STC, ADMINISTRATION DE DEPÔT	
DATE DU DEPOT AUPRES DU STC	
DATE DENREGISTREMENT (RÉSERVÉ AU STC)	
NUMÉRO DENREGISTREMENT DU PROJET (RÉSERVÉ AU STC)	EFA176/11

MODIFICATIONS DATE			
DATE DE MODIFICATION ÉTAT	UTILISATEUR	ÉTAT	COMMENTAIRE
20/04/2011 12:22:44	Cristina García Gracia	Présentation ouvert	
29/04/2011 13:59:47	Cristina García Gracia	Envoyé	
01/07/2011 10:47:06	Lefebvre Fabien	Présentation à corriger	Intervention porteur de projet - Corrections suites à la demande de correction de l'AuG.
08/07/2011 12:38:47	Cristina García Gracia	Envoyé	
11/07/2011 09:41:43	Lefebvre Fabien	Présentation à corriger	Intervention STC - Mise à jour données responsable légal
11/07/2011 09:48:14	Lefebvre Fabien	Envoyé	
11/07/2011 10:02:48	Lefebvre Fabien	Présentation à corriger	Intervention STC - Mise à jour données responsable légal
11/07/2011 10:03:58	Lefebvre Fabien	Envoyé	
12/07/2011 10:13:16	Lefebvre Fabien	Présentation à corriger	intervention STC - Mise à jour projet pour correction erreur génération fiche projet (description action 4 qui apparait dans l'action 5).
12/07/2011 10:16:53	Lefebvre Fabien	Envoyé	
12/07/2011 10:34:10	Administrador STC	Présentation à corriger	Abrire proyecto para realizar comprobación
12/07/2011 10:36:02	Administrador STC	Envoyé	
02/08/2011 09:08:33	Administrador STC	Présentation à corriger	Subsanar en la versión español el contenido de la acción 5 y en la versión francés de las acciones 3 y 5 que por error aparecen duplicadas con otras acciones. Pilar Maza
02/08/2011 09:21:48	Administrador STC	Envoyé	
29/12/2011 09:52:57	Lefebvre Fabien	Présentation à corriger	Intervention jefe de fila - Corrections et compléments suite au courrier de recevabilité
30/12/2011 12:47:24	Cristina García Gracia	Envoyé	

FICHE DESCRIPTIVE DU PROJET

06/03/2012 17:13:28	Sylvia Linares Prado	Programmé	Decisión de programación con una reducción de los costes en comparación con el presupuesto inicial.
08/05/2012 10:20:57	L e f e b v r e F a b i e n	Présentation a corriger	intervention STC - Mise à jour document engagement autofinancement
17/05/2012 16:45:22	L e f e b v r e F a b i e n	Programmé	
17/05/2012 16:48:43	L e f e b v r e F a b i e n	Programmé	Decisión de programación con una reducción de los costes en comparación con el presupuesto inicial. TAREA DUPLICADA PARA GENERAR EL CONVENIO FEDER CON LOS DATOS CONFORMES CON LOS MONTANTES PROGRAMADOS.
13/06/2012 09:19:30	L e f e b v r e F a b i e n	Présentation a corriger	intervention STC - Introduction information complémentaire impact réduction des coûts
03/07/2012 14:11:19	L e f e b v r e F a b i e n	Programmé	
02/10/2012 13:51:49	Administrador STC	Présentation a corriger	Modificación de los datos de contacto del Jefe de Fila del proyecto
02/10/2012 14:00:25	Administrador STC	Programmé	